

Département du Nord

ELECTIONS

COMITE TECHNIQUE

PARITAIRE

Le 6 novembre 2008, nous élirons nos représentants aux organismes paritaires.

- PRIMES – NBI
- TEMPS DE TRAVAIL
- REGLEMENT INTERIEUR
- FORMATION
- EGALITE PROFESSIONNELLE
- ORGANISATION DU TRAVAIL



VOTEZ POUR VOUS, VOTEZ CGT

Voici l'exercice incontournable et consacré de la « profession de foi » destinée à vous convaincre de l'excellence de notre liste. Nous serons évidemment les meilleurs et les plus efficaces. Et tout cela par voie de slogans. Quel programme ! Et justement de programme, les professions de foi n'en comportent généralement pas et se rédigent sur le mode du credo.

Eh bien, l'engagement syndical, l'audace de s'inscrire sur des listes électorales, c'est complexe et les slogans sont réducteurs. Ce sont des histoires personnelles, des parcours revendicatifs, des doutes, des indignations, des colères, un besoin de justice, des prises de conscience, des expériences de solidarité, des jours de grève, des luttes partagées qui conduisent vos collègues-candidats à s'exposer au verdict des élections.

Il y a les syndicalistes qui n'ont pas d'opinion politique et ceux qui en ont – nous en avons. Nous combattons les politiques ultra-libérales anti-collectives, anti-solidaires, anti-Service Public. Nous luttons contre le gouvernement UMP et l'ensemble de ses attaques contre le monde du travail. Nous dénonçons ses lois racistes et liberticides. Nous pensons à gauche toute – sachez-le.

LE CTP : c'est quoi ?

50/50 - C'est une instance composée à parité de représentants de l'employeur et de représentants du personnel.

Porte-parole - les élus du personnel représentent l'ensemble de leurs collègues – syndiqués ou non - et défendent les intérêts collectifs et les conditions de travail.

Consultatif - c'est un organisme qui émet des avis sur la carrière, les primes, le temps et l'organisation du travail. L'autorité territoriale prend la décision en dernier lieu.

Incontournable - l'absence de consultation du CTP entache d'illégalité les décisions prises par l'administration.

Le CTP est une instance fondamentale

Voter CGT au CTP : pourquoi ?

Débats et transparence - en CTP, l'administration est tenue de répondre aux questions posées par les syndicalistes.

C'est le lieu ultime où se déroulent les débats contradictoires opposant des intérêts pas toujours convergents de l'employeur et des agents.

Conviction, expertise et ténacité

Les élus cégétistes connaissent le statut et consultent en amont les agents concernés.

Leurs analyses locales s'articulent sur leur compréhension des réformes nationales. Réformes dont ils mesurent les conséquences catastrophiques à moyen terme sur notre statut. Déterminés, les élus CGT argumentent sans répit, apportent des compléments d'information à l'autorité et ne **renoncent jamais**.

Les dossiers momentanément « perdus » en CTP, reviennent en boomerang par d'autres moyens.

2001 – 2008 : Les élus cégétistes obtiennent des résultats !

Vos élus CGT durant ces sept dernières années ont défendu vos acquis et revendiqué :

- la revalorisation des salaires des AssFam
- **les annexes spécifiques (6 et 8) du règlement intérieur** pour les collègues TOS et voirie : deux ans de négociations sans concession, les annexes ont été élaborées sur la base des revendications cégétistes ; les personnels

intégrés étaient majoritairement syndiqués à la CGT et leur participation a été décisive.

- la clarté lors des réorganisations de services : consultation et information des personnels (nous travaillons en amont du CTP), détermination des compétences et du cadre d'emploi lors de la mise en place d'un nouvel organigramme – fiches de poste.

des formations diversifiées et équitables entre catégories. Nous participons à l'élaboration du plan de formation. Beaucoup reste à faire pour que nos propositions soient entendues.

- les meilleurs ratios possibles pour l'avancement de grade. Au niveau national, la CGT a applaudi à la suppression des quotas mais regretté un système qui accroît l'inégalité de déroulement de carrière entre les collectivités
- contre le RIF – régime indemnitaire de fonction – prime au mérite déguisée
- une mise à plat des dysfonctionnements récurrents de la DGAS
- contre la précarisation de l'emploi public (titularisation de 73 contractuels à la DSPAPH suite à une action initiée par la C.G.T
- contre le harcèlement au travail (voir notre guide anti-harcèlement)
- **pour une NBI départementale** : la confusion des critères maison s'ajoutant à celle des critères légaux : nous défendons l'idée que ceux qui estiment devoir toucher la NBI doivent voir examiner en toute honnêteté leur dossier (ex : adjoint sur un poste de technicien ou de rédacteur, secrétaire faisant de l'accueil, gestionnaire de dossiers accueillant du public).

Les moyens de peser :

Des élus CGT, c'est aussi, la construction des rapports de forces par le syndicat. Actions, luttes et campagnes qui accompagnent et légitiment les revendications des élus CGT au CTP : tract, pétitions, manifs, grèves...(pour un bilan exhaustif et objectif voir l'Echo du Stock CGT spécial « Elections »).

CGT : qui sommes-nous ?

Un syndicat unitaire interprofessionnel et inter catégoriel

Efficace car interprofessionnel

La liste CGT réunit les syndiqués et militants :

- du Syndicat CGT des personnels du Département du Nord et Assimilés (CGT59) – toutes filières ;
- du SGPEN CGT pour les collègues TOS dans les collèges ;
- du SNPTRI CGT pour les agents de la voirie (ex-DDE).

Fiable car intercatégoriel

Nos listes CTP et CHS rassemblent des syndiqués des catégories C,B et A. Militants qui partagent la même exigence de défense du Service Public, des métiers, des missions et du statut, des syndiqués de toutes les catégories.

Nos spécificités ?

Un syndicat de terrain

Proche et accessible

Les candidat-e-s de nos listes travaillent au quotidien dans les services. Vous les connaissez, ce sont vos collègues. Les modifications des métiers, les dysfonctionnements, les améliorations possibles sont pour eux des réalités concrètes.

Une pratique claire, un choix de militantisme

Une seule de nos candidat-e-s est permanente pour organiser la vie syndicale au jour le jour.

Indépendant et atypique

Notre indépendance vis à vis de l'administration et des partis politiques n'est plus à démontrer. Nous défendons des valeurs démocratiques, humanistes et progressistes. Nous défendons nos collègues sans les syndiquer.

Responsable et Franc-Tireur

Nous pratiquons l'équilibre entre la raison, le bon sens et l'action d'éclat d'autre part.

Au niveau national, la CGT revendique : pour nos salaires :

- l'augmentation du point d'indice
- la refonte de la grille indiciaire, la reconnaissance des qualifications et l'intégration de primes

pour la modernisation :

- l'égalité professionnelle
- une formation continue et professionnelle
- des effectifs et des moyens pour le Service Public

Le 6 novembre, votez pour vous, votez CGT